

Saint-Paul-de-Vence : un chef-d'œuvre en restauration

nice-matin
Jeudi 11 janvier 2024

13

Le tableau *Saint-Matthieu écrivant son Évangile sous la dictée d'un ange* de Jean Daret (1614-1668) vient de quitter l'église la Collégiale de la Conversion-de-Saint-Paul, à Saint-Paul-de-Vence, pour une grande restauration. L'œuvre, classée au titre d'objet des Monuments historiques, est signée du peintre aixois d'origine flamande. Elle n'avait jamais quitté son emplacement depuis son installation en 1661. Les services municipaux donnent plus de détails sur les soins que l'œuvre va recevoir.

Pourquoi cette restauration ?

Le musée Granet d'Aix-en-Provence a sollicité la commune pour le prêt du tableau. Il constituera l'une des pièces maîtresses de l'exposition *Jean Daret, peintre du roi en Provence*. Prévus du 15 juin au 29 septembre, elle comprendra une rétrospective de toute son

œuvre. Le tableau rejoindra la Collégiale à l'automne. Pour participer à l'exposition, il convenait de faire restaurer la toile.

Quel est le diagnostic de la restauration ? Qu'est-ce qui doit être fait ?

Selon l'étude fournie en juillet par le restaurateur du patrimoine, Hervé Giocanti, l'ébéniste et restaurateur du patrimoine, Gilles Tournillon, et Alice Moulinier, restaurateur du patrimoine, *"l'œuvre ne présente pas de dégradations graves de ses matériaux ni d'altérations à caractère évolutif inquiétant qu'il serait urgent de traiter. L'urgence d'intervention concerne le bois du cadre et du retable environnant pour stopper l'infestation des xylophages"*. Concernant la toile, elle devra subir *"un dégrassage complet de la surface et un*

allègement du vernis pour remettre à jour les détails et la richesse de la palette colorée".

À qui a été confiée la restauration ?

Depuis mi-décembre, la toile et son cadre ont été confiés au Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine à Marseille.

Que représente la toile ?

Elle représente Saint-Matthieu écrivant sous la dictée de l'ange, elle avait été commandée en 1658 par J.-B. Barcillon, fondateur de la chapelle Saint-Matthieu.

Quel est le coût ?

59 248 euros hors taxes dont 20 % sont à la charge de la commune.

Recueilli par
FAB. BONGIOVANNI



L'œuvre de Jean Daret rejoindra, en prêt, le musée Granet d'Aix-en-Provence.

(Photo d'archives F. B.)